

## Frais de scolarité et services optionnels

2024-2025

L'inscription et la réinscription d'un élève à l'Académie Providence impliquent l'acceptation, sans réserve, de tous les renseignements financiers de l'école. Veuillez prendre connaissance de ce document ainsi que du règlement financier que vous trouverez en pièce jointe. Veuillez signer ce dernier et l'envoyer par courriel au [admin@academieprovidence.ca](mailto:admin@academieprovidence.ca) lors de l'inscription ou de la réinscription.

### 1) Frais de scolarité et modalité de paiement

Rang Familial	Niveau	Payable à l'inscription/ Réinscription	1 <sup>er</sup> versement avant le 16 août 2024	5 versements : Du 1 <sup>er</sup> sept. 2024 au 1 <sup>er</sup> mai 2025	Scolarité annuelle en cad
Tarif unique	Mat. (PS,MS,GS)	1 000	1 600	1 900	12 100
1 <sup>er</sup> enfant	CP - CM2	1 000	1 700	1 700	11 200
2 <sup>ème</sup> enfant	CP - CM2	1 000	1 200	1700	10 700
3 <sup>ème</sup> enfant	CP - CM2	1 000	1 200	1 600	10 200
4 <sup>ème</sup> enfant	CP - CM2	1 000	1 200	1 200	8 200
1 <sup>er</sup> enfant	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup>	1 000	1 900	2 000	12 900
2 <sup>ème</sup> enfant	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup>	1 000	1 400	2 000	12 400
3 <sup>ème</sup> enfant	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup>	1 000	1 400	1 900	11 900
4 <sup>ème</sup> enfant	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup>	1 000	1 400	1 800	11 400
Frais de dossier par nouveau élève					500
Frais de première inscription par nouvelle famille					1 000
Les droits scolaires annuels ne couvrent pas le coût des items suivants : manuels scolaires, fournitures scolaires, compte élève et frais d'homologation qui sera fixé avant la rentrée scolaire.					

### 2) Frais annuels des services optionnels (Le 30 septembre est la date limite pour tout changement de choix)

1. Service de garde et d'étude supervisé	Lundi-Vendr. Avant école (7h30)	Lundi-Jeudi Après école 15h30-17h30	Vendredis Après école 13h00-17h30
	950	1920	1100

2. Repas chaud (+ Collation pour PS)	Lundi-Jeudi MS - 4e)	Lundi-Jeudi PS (Obligatoire)	Vendredi MS - 4e)	Vendredi PS (Obligatoire)
	980	1290	260	320

3. Activités périscolaires : 1 fois par semaine p.m. - À partir de la 2 <sup>e</sup> semaine de sept. jusqu'à 31 mai 2025						
1. Piano (5j/sem) À partir de MS	2. D. classiq. (Ma)MS-GS (Lu)CP et +	3. Gymn. (Je) MS- GS	4. Art plastiq. (Ma) À partir de CP	5. D. Folkl. (Ve) À partir de MS	6. Soccer (Ma) MS-GS (Me) CP - CE2	7. Robotiq. (Ma) À partir de CP
1000	750	750	750	750	750	1000

8. Chorale (Je) À partir de CP	9. Guitare (Je-Ve) À partir de GS	10. Violon (Ma-Ve) À partir de GS	11. Jeu d'échecs (Me) À partir de CP	12. Espagnol (Lu) MS-GS (Me) CP et +	13. Mandarin (Lu) Virtuel À partir de GS
750	1000	1000	750	0	0